

# Décisions du directoire

Avril 2020

## 2020-50 (02/04/2020)

Classement sans suite des avaries 373 et 720 concernant la société SGM au terminal à conteneurs

## 2020-51 (02/04/2020)

Confirmation de l'intérêt général du projet de reconstruction du Poste 1 et validation de la déclaration de projet de reconstruction du Poste 1 selon les articles L.126-1 et R.126-1 et suivant du code de l'environnement.

## 2020-52 (02/04/2020)

COVID 19- Plan d'action du GPMDLR – 2<sup>ième</sup> phase :

En complément des décisions prises le 25/03/2020 (décision 2020-48 du directoire), de nouvelles mesures d'accompagnement ont été prises :

### **Pour les acconiers**

- L'ensemble des redevances domaniales de terre-pleins revêtus du port Est afférentes au mois de mars et avril 2020 seront réduites de 66 % de leur montant. Ces réductions se feront par émission d'avoir ;
- Une remise de 10 %, sur la location des portiques est accordée pour les mois de mars et avril ; elle se traduira par des avoirs calculés sur les factures correspondantes ;
- Les forfaits d'annulation prévus au règlement d'exploitation ne seront pas imputés pendant les mois de mars et avril compte tenu de l'instabilité des heures d'arrivée des bateaux ;
- Vu l'engagement des acconiers de répercuter à leurs clients les réductions tarifaires envisagées sur le stationnement des conteneurs sur le terminal, engagement confirmé par courrier du GEM-PR du 14 avril, le GPMDLR confirme les dispositions envisagées dans la décision 2020-48 ;

## 2020-53 (02/04/2020)

Renouvellement de l'AOT en faveur de la société LA COR pour une surface totale de 9 010 m<sup>2</sup> de terrain revêtu au Port Est.

## 2020-54 (09/04/2020)

Modification des tarifs et conditions d'usage des outillages publics et des redevances domaniales (annule et remplace la décision 2020/047).